

Monsieur le Président,

A l'instar des orateurs qui m'ont précédés, je voudrais saluer votre engagement personnel et celui de votre pays en faveur du processus d'Ottawa. Je suis sûr que le vif intérêt que vous portez à la problématique des mines antipersonnel ne peut que vous valoir crédit et considération.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, l'Algérie fait face à un problème considérable de mines antipersonnel semées au gré des conflits qu'elle a pu connaître au cours de son histoire. Ces engins de la mort et de la mutilation ont, certes, une origine relativement lointaine, cinquante (50) ans et plus, cependant leurs effets persistent toujours. Ainsi, depuis le début de cette année, six (06) explosions entraînant des victimes, dont une (01) a succombé à ses blessures, ont-elle été enregistrées. Ce nombre là vient s'ajouter à celui, déjà élevé, des victimes civiles d'engins explosifs dont les incidents ont eu lieu au lendemain de l'indépendance de mon pays, le 05 juillet 1962. 3069 d'entre-elles, présentant un certain seuil d'invalidité, bénéficient d'aides de l'Etat instituées, devant l'ampleur des dommages corporels occasionnés, par un dispositif idoine en janvier 1974. Ce dispositif est géré par notre Ministère des Moudjahidine.

Monsieur le Président,

Depuis le début de l'année en cours, il y a eu découverte et neutralisation de vingt cinq (25) mines antipersonnel, isolées, hors les champs avérés ou soupçonnés d'être pollués et répertoriés comme tels.

De manière générale, toutes les zones d'activité militaire ou se trouvant à proximité des cantonnements militaires des forces coloniales sont soupçonnées de contamination par les mines antipersonnel. Mais, six wilayas du pays (El Tarf, Souk Ahras et Tébessa à l'est ainsi que Tlemcen, Nâama et Bechar à l'Ouest) ont particulièrement souffert de ce problème car traversées par des barrages densément minés.

Par le passé, entre 1963 et 1988, les unités spécialisées de l'armée algérienne ont permis la neutralisation de 7.819.120 mines, le déblayement de la majorité des voies de communication et le nettoyage de plus de 50.000 hectares de terre polluée. Cependant, d'autres zones contaminées du territoire n'ont pas pu faire l'objet de traitement de déminage systématique ou l'ont été de manière insuffisante. Des accidents, des pertes humaines et des pertes dans le cheptel y ont été enregistrés de manière continue dans un sens, certes, décroissant. Il est donc évident que la présence de mines constitue, encore de nos jours, une menace sérieuse pour la sécurité de certaines communautés locales et une entrave certaine à leur développement socioéconomique.

Depuis la reprise des travaux de déminage humanitaire et au 30 avril 2008, les unités de l'armée algérienne spécialement dédiées à cet effet ont pu découvrir et détruire 285.875 mines antipersonnel et 711 mines éclairantes.

Monsieur le Président,

L'Algérie a déjà honoré certaines de ses obligations comme la destruction de son stock de mines antipersonnel et s'attelle, dorénavant, au nettoyage des zones de son territoire identifiées comme étant polluées ou susceptibles de l'être. Cette charge a été confiée exclusivement à ses unités de génie de combat. En parallèle à cette activité d'élimination de la menace par mine, elle a initié avec l'appui des instances onusiennes et d'Handicap International se trouvant à Alger :

- un projet de prévention et d'éducation aux risques des mines antipersonnel et autres engins explosifs avec pour objectif une équation ambitieuse : zéro mine, zéro victime dès le premier trimestre 2012 correspondant à l'échéance conventionnel fixé à l'Algérie pour le nettoyage de l'ensemble de son territoire ;
- un projet d'étude d'impact socioéconomique des mines ou de la menace par mine sur le développement du pays afin de pouvoir disposer d'une stratégie nationale conforme aux standards internationaux et à même de permettre aux pouvoirs publics d'agir pour couvrir au mieux les divers aspects de la Convention d'Ottawa que sont le nettoyage effective des zones encore minées, le développement des programmes d'assistance aux victimes de mines ou la sensibilisation et l'éducation aux risques des mines aspects sur lesquels l'Algérie s'est formellement engagée ;
- renforcement des capacités de dix (10) associations locales de victimes de mines antipersonnel et d'engins explosifs en vue d'améliorer leur prise en charge.

Trois (03) ateliers ont eu lieu dans ce sens les 21, 22 et 23 juin 2007, 03 et 04 décembre 2007 et du 1^{er} au 05 avril 2008. De l'avis de tous, ces ateliers ont :

- ouvert un espace de rencontre et d'échange d'informations permettant une plus grande visibilité dans la perception d'une prise en charge conforme aux standards internationaux des survivants algériens de mines antipersonnel ;
- constitué un apport technique dense et de qualité par la mise à disposition de toutes les parties concernées d'un carnet d'adresses utile de personnes ressource et référent.

Monsieur le Président ;

Le 11 décembre 2007 au matin, l'Algérie, déjà meurtrie, s'est réveillée sur les odieux attentats terroristes contre le siège du Conseil Constitutionnel et de la Maison des Nations Unies à Alger. Dans l'attentat contre la Maison des Nations Unies et parmi ses victimes, Madame Faïza BENDRISS, Monsieur Tewfik BENDERRA du Projet d'Appui des Nations Unies à l'Algérie en matière de lutte anti-mines ont été dénombrés comme blessés alors que Steven OLEJAS, l'admirable consultant technique que beaucoup d'entre vous connaissent, trouvait la mort.

Monsieur le Président,

A l'évocation même du nom de cet ami de l'Algérie, je voudrais, avec votre permission, saisir l'opportunité des travaux des Comités Permanents pour partager avec vous quelques instants mémorables du passage du regretté Steven OLEJAS dans mon pays l'Algérie.

Pour lui avoir parlé au téléphone quelques instants seulement avant le drame, il m'est tout à fait possible de l'imaginer, arraché soudainement de la table de travail où il procédait aux dernières retouches du produit de notre collaboration commune qui allait être présenté le samedi suivant devant les membres du Comité Interministériel ad hoc, des cadres du PNUD, de ceux d'Handicap International et des Ambassadeurs du Canada et de la Belgique. Il est parti, j'en suis convaincu, dans le silence et le recueillement propres à l'exercice de la lourde responsabilité que l'on partageait : débarrasser l'Algérie du fléau des mines antipersonnel.

Il m'est surtout difficile de trouver, dans ces instants, les mots adéquats pour décrire les sentiments et la souffrance que ressentent les membres du Comité Interministériel chargé des mines antipersonnel et les responsables militaires en charge du déminage à la suite de sa perte cruelle. Ils ont partagé avec le défunt le même idéal et ils en gardent l'image d'un expert de grande envergure, venant de son lointain Royaume du Danemark, arpentant avec eux les vastes zones de notre territoire encore infectées à Tlemcen, Naâma, Bechar, El Tarf, Souk Ahras et Tébessa, prodiguant ses conseils et dispensant avec persuasion et pédagogie son expérience et sa maîtrise du concept de déminage humanitaire.

Sa dernière contribution, publique, avait eu lieu le 02 décembre 2007 lors du Colloque sur la prise en charge des victimes des mines et avait trait à la sensibilisation aux risques des mines. C'est le florilège qu'il a laissé en terre d'Algérie en guise d'adieu.

Monsieur le Président,

Madame BENDRISS, notre coordonnatrice du Projet d'Appui à l'Algérie du PNUD, elle-même blessée au cours de l'attentat terroriste contre la Maison des Nations Unies a rédigé à la mémoire de Steven ces quelques mots. Je vous les lis :

« Un mardi 11 décembre 2007, un tragique évènement frappe la Maison des Nations Unies à Alger, et endeuille la famille Onusienne, les Algériens et toute l'Algérie. C'est avec une grande et triste émotion que j'exprime ma profonde douleur pour la perte cruelle de tous mes collègues, de mes amis, de celui qui a été horriblement arraché à sa famille, à son épouse et à ses trois enfants avec qui il voulait tant passer les fêtes de fin d'années, de celui qui était venu aider l'Algérie à se débarrasser de ces mines antipersonnel enfouies dans ses terres, de celui qu'on considérait comme l'un des nôtres, de celui qui partageait son expérience et ses connaissances avec les militaires algériens, de notre ami et conseiller technique du projet : Steven OLEJAS.

Ton dévouement pour l'action humanitaire, ta gentillesse, ton souvenir, ton sourire, resteront gravés dans nos cœurs à jamais.

Même si je me considère comme une survivante privilégiée, - du moins physiquement -, il n'en demeure pas moins que des idées obsessionnelles me taraudent sans cesse l'esprit. Pendant mes nuits d'insomnie, il m'arrive d'essayer de comprendre le pourquoi de cette haine aveugle, destructrice et gratuite de la part des terroristes. Mais qui peut comprendre des actions irrationnelles.

Il reste ainsi l'espoir que le droit et la justice dans un pays de démocratie et de liberté soient des armes efficaces pour lutter contre le terrorisme

Je n'oublierai jamais ce maudit 11 décembre, mais il faut poursuivre la route, retrouver le sourire, apprendre à vivre avec tous ces souvenirs, et recommencer à positiver.

Repose en paix Steven »

Monsieur le Président,

Je vous remercie et vous demande de bien vouloir, si vous y consentiez, examiner la possibilité de faire observer, de concert avec les représentants du Danemark, une minute de silence à la mémoire du démineur Steven OLEJAS.

Genève, le 03 juin 2008